

le Trait d'union

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE PERLY-CERTOUX - N° 6 - AVRIL 2015

Une rénovation en grande pompe (hippomobile)

Voici la pompe hippomobile de Perly-Certoux construite en 1883. Retrouvée par hasard il y a deux ans, elle a été rachetée par la commune. Sa réparation va occuper les élèves du Centre de formation professionnelle de la construction (CFPC) pendant un an.



Un temps où, en plus d'être pompier, il fallait savoir mener l'attelage

Un coup de fil d'un amateur de voitures anciennes : « Dites, la pompe hippomobile de Perly-Certoux figure dans notre collection, à Saconnex d'Arve. Voudriez-vous la racheter ? »

Sur place, sous les toiles d'araignées et la poussière du hangar, on peut lire, sur la pompe hippomobile, Perly d'un côté et Certoux de l'autre, ainsi que la date 1883. Pas de doute, c'est une pièce imposante du patrimoine communal – 3m de longueur x 1,5m de largeur x 1,8m de hauteur – plutôt bien conservée pour son âge. En septembre 2013, l'Exécutif convainc facilement le Conseil municipal de faire la dépense de CHF 3000.- pour racheter le véhicule. Les pompiers acceptent de prendre en charge sa remise en état.

Le Cdt Mauro Tessari approche donc le CFPC (ex-école des Arts et Métiers). Gérard Gallay, enseignant, accepte le défi d'autant plus volontiers qu'une commune « ne va pas nous mettre la pression, car nos élèves n'ont que 3 jours de pratique par semaine, et pas uniquement pour réparer la pompe. »

Il calcule donc que la réparation prendra un an. Chaque pièce de la pompe hippomobile doit être démontée et nettoyée. Les élèves qui suivent la filière bois – le bois compose l'essentiel de la pompe - referont les parties cassées et la peinture. Ceux de la filière métal sableront les pièces, voire referont les pièces en métal abîmées. La filière ferblanterie s'attaquera au bac d'eau, et vérifiera qu'il ne fuie pas. Même les étudiants en plomberie-sanitaire auront peut-être du travail sur la pompe proprement dite.

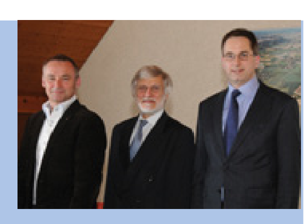
Quel challenge !

Un challenge pareil, M. Gallay n'en voit pas tous les jours ! « C'est rare et intéressant pour nos étudiants, souligne-t-il. Ce serait vraiment bien de pouvoir présenter la pompe terminée pour nos prochaines portes ouvertes, en février 2016. »

Un an, c'est aussi le délai pour trouver un espace public d'exposition de ce bel objet, l'Exécutif souhaitant que la population puisse en profiter en permanence.

Sommaire

EDITO



La Commune est à un tournant de son histoire politique : le 19 avril 2015, pour la première fois, les électeurs ont pu élire un Conseil administratif (CA). Le 10 mai 2015, un second tour départagera les candidats au CA qui n'auraient pas atteint la majorité absolue (50% des voix + 1) au premier tour.

Quant à l'organe délibératif, soit le Conseil municipal, il compte deux membres de plus pour arriver à 19 membres. Le corps électoral a été invité à le renouveler en une seule fois ce 19 avril.

Ces deux adaptations sont liées à l'augmentation de la population sur la commune, qui a dépassé depuis 2013 les 3000 habitants. Dans le canton, Perly-Certoux est la 21e commune sur 45 dont l'exécutif est un Conseil administratif.

Il est compréhensible que le législateur ait prévu que la gestion politique d'une commune évolue en fonction de sa population. Les dossiers sont plus complexes, les affaires plus nombreuses. Il est donc nécessaire non seulement de répartir les tâches entre les membres de l'exécutif, mais également d'en confier une responsabilité propre au magistrat qui les assume, bien que les décisions importantes restent prises collégialement.

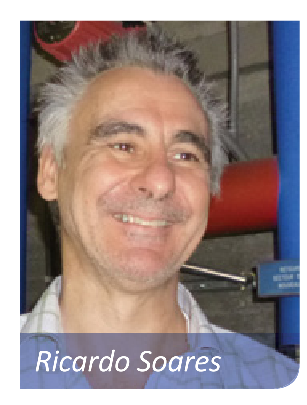
Il n'existe pas de mode d'emploi pour le bon fonctionnement d'un Conseil administratif, ou d'un Conseil municipal. Un tel mode d'emploi devrait prendre en compte les spécificités de la commune, l'importance des dossiers à traiter, ainsi que la personnalité et la compétence des magistrats ou conseillers/conseillères municipa(les)ux. Gageons qu'à l'instar de la législature qui se termine, ce seront toujours les intérêts de la commune et de ses habitants qui guideront les débats et constitueront le fondement des décisions politiques de la législature qui s'ouvre.

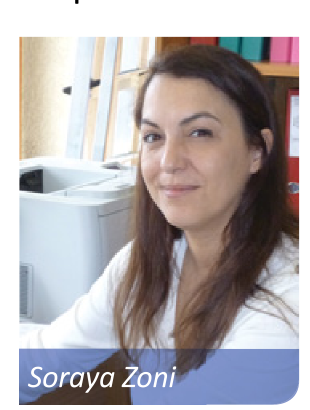
Administration communale

Service technique : voici le service bâtisseur !

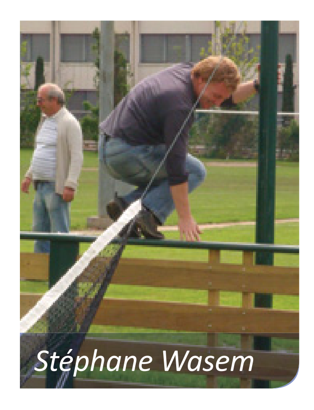
Garantir le bien-être des habitants de la commune passe par la construction de nouveaux équipements et l'entretien des anciens. Bâtir, démolir aussi parfois, entretenir, renouveler, telles sont les tâches remplies par le Service technique de la commune.


Antonio Ventruto


Ricardo Soares


Soraya Zoni


Nicolas Barras


Stéphane Wasem


Carlos Martins Teixeira

A Perly-Certoux, six personnes composent le Service technique. Alors qu'ailleurs, on trouverait un service des bâtiments, un service des routes, un service de maintenance, voire un service de la mobilité et un autre de l'urbanisme, ici, il cumule toutes les missions de construction et d'entretien hors-sol et en sous-sol d'une commune, ainsi que l'aménagement du territoire et la mobilité. Une tâche titanesque si l'on se réfère aux nombreux chantiers lancés dans la commune depuis deux ans !

Un chantier est l'aboutissement d'un intense travail prospectif démarré souvent plusieurs années auparavant. Gérer des projets avec les experts mandatés et les riverains impactés, et conduire des travaux est le métier d'Antonio Ventruto, chef du service, qui assure aussi le lien avec les services de l'Etat (les communes ayant peu de compétences propres).

Soraya Zoni l'assiste au secrétariat et à la comptabilité. Comme Antonio Ventruto, elle est arrivée à Perly-Certoux avec plusieurs années d'expérience de travail dans un service technique communal. Nouveau venu dans le service, Nicolas Barras apporte ses compétences de technicien pour l'entretien des bâtiments et la supervision des concierges. Ils sont deux, Ricardo Soares pour le groupe scolaire, et Carlos Martins Teixeira pour les autres bâtiments. Stéphane Wasem, employé polyvalent, entre autres tâches, assure la logistique des manifestations en appui aux organisateurs. Il sera bientôt rattaché au Service des espaces verts.


Une des belles réalisations en cours du service.

brèves

Accueil des nouveaux habitants

Lundi 20 avril 2015, les Autorités communales ont accueilli leurs nouveaux habitants. Il s'agit des personnes qui ont emménagé sur la commune entre mars 2013 et février 2015. Sur plus de 500 invités, 51 personnes étaient présentes à cette soirée. Après la présentation de la commune et des prestations qu'elle offre à ses habitants, un risotto a permis à chacun-e de faire plus ample connaissance dans une ambiance conviviale.

Reflets photos sur www.perly-certoux.ch

Promotions civiques : la relève politique ?

Ils venaient pour la première fois dans la salle du Conseil municipal, mais peut-être pas la dernière ! Dix jeunes avaient répondu à l'invitation des Autorités communales de venir célébrer leur entrée dans la vie civique. Ils ont ou auront 18 ans en 2015, et peuvent ou pourront donc voter, élire, être élu, signer référendums et initiatives. En attendant, ils ont pu discuter avec l'Exécutif, le vice-président du Conseil municipal et la présidente de la Commission Enfance et jeunesse, qui leur a présenté les brochures Easyvote. Un moment d'échange autour de la notion de vie citoyenne qui a été apprécié par tous et toutes.

Passeport vacances

Durant l'été, du 6 juillet au 16 août 2015, les jeunes de 10 à 15 ans peuvent acquérir le Passeport-Vacances grâce auquel ils découvriront le canton et la région de Genève à travers une riche palette d'activités à choix. Le passeport coûte CHF 60.- à payer en espèces ; 700 passeports sont mis en vente dès le 6 mai 2015, au Service des loisirs éducatifs, 19, rte des Franchises (8h-12h et de 13h30-17h) ou à Migros Acacias - Rue Gustave-Revilliod 4, 1227 Carouge.

Informations complémentaires : http://www.ge.ch/loisirs_jeunes/passeport_vacances.asp

Elections municipales 2015

Dimanche 10 mai : votez !

Le 2e tour des élections au Conseil administratif est prévu le dimanche 10 mai 2015. Nouvelle Constitution oblige, les candidats sont élus pour une législature plus longue : 5 ans au lieu de 4.
Le matériel de vote va être envoyé. Au cas où il serait incomplet ou manquant, il faut s'adresser à la Chancellerie cantonale, par e-mail à elections-votations@etat.ge.ch ou par téléphone au 022 546 52 00.

Informations sur les candidat-e-s : www.perly-certoux.ch puis « Actualités communales ».

dossier

A fin 2015, le cœur de Perly sera renforcé au niveau des activités sportives

Le Conseil municipal l'a décidé: la Commune remplacera deux de ses terrains de football en herbe par une surface synthétique. A proximité, une patinoire synthétique de 20m x 10m sera installée. Avec l'Agorespace, espace multisports déjà sur le site, Perly-Certoux se dote d'un cœur résolument ouvert sur les rencontres et les activités sportives !

Depuis longtemps, le Football Club de Perly-Certoux (FCPC) réclamait une surface synthétique, pour pouvoir offrir des possibilités d'entraînement à l'extérieur toute l'année et surtout praticable dans n'importe quelle condition météorologique. L'augmentation du nombre de juniors, mais aussi de licenciés et d'équipes, a soutenu la nécessité de réaliser un tel équipement.

En Mouraz : le déclassement tarde

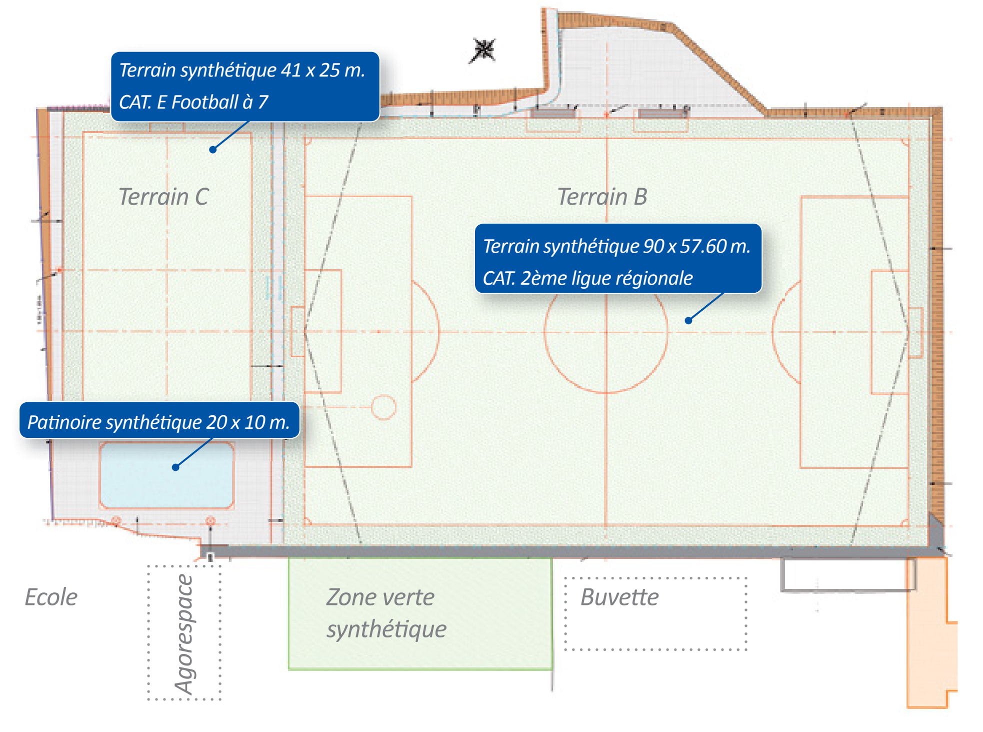
L'Exécutif espérait que le Grand Conseil, qui doit se prononcer sur un projet de loi depuis début 2013, déciderait assez rapidement le déclassement de la zone En Mouraz, sur laquelle étaient prévues des surfaces destinées au sport, dont certaines pourraient servir de terrain d'entraînement pour le football. Malheureusement, ce vote a tardé, puis, en décembre 2014, le projet de loi a été renvoyé en commission. Impossible de compter sur ce déclassement dans un proche avenir pour offrir rapidement une aire de « délestage » pour le foot !

Le Conseil municipal a accepté en septembre 2013 le principe d'implantation d'un revêtement synthétique sur une des surfaces herbeuses existantes. Après diverses études, pour que les terrains puissent être homologués notamment, le Conseil municipal donnait son accord un an plus tard à ce que le terrain B et le petit terrain C soient revêtus d'une surface synthétique et qu'une patinoire synthétique soit installée à proximité de l'Agorespace. Divers travaux complémentaires ainsi que l'éclairage des terrains complètent l'aménagement de la zone.

Située à proximité de l'école et de la salle communale, au cœur de la commune et accessible à tous – les Autorités n'ont pas voulu que ces surfaces synthétiques soient clôturées, cette zone demeurera un lieu convivial et de rencontre ouverte à tous pour de multiples pratiques sportives.

Les travaux démarrent

Le crédit ayant été voté en février 2015, les travaux commenceront en mai de cette année, pour une durée de 4 à 5 mois.



Une patinoire synthétique : qu'est-ce que c'est ?

Eh oui ! Une patinoire sans glace, cela existe ! A la différence de la glace des patinoires classiques, la glace synthétique n'a pas besoin d'eau, ni d'être maintenue en dessous de zéro degré.

Sa surface est composée de planches de polymère, assez lisses et denses pour être aussi glissantes que la glace naturelle. On peut y patiner avec des patins à glace comme avec des patins à roulettes. Elle est donc utilisable autant en hiver qu'en été.

Le modèle choisi pour Perly-Certoux fera 10m x 20m, soit une capacité d'une quarantaine de patineurs à la fois. Pour l'instant, son utilisation n'est envisagée que pendant l'hiver. Une éventuelle collaboration avec la FAS'e (Fondation pour l'animation socioculturelle) pour sa gestion (location des patins, éventuellement buvette) doit encore être étudiée.

Mouillez-vous pour les 40 ans de la piscine

La piscine fête ses 40 ans cette année. Un anniversaire célébré en maillot de bain, le samedi 20 juin 2015.

La construction de la piscine avait été différée de celle de l'école, qui a fêté ses 40 ans il y a deux ans. Principal utilisateur du bassin, avec l'école, l'Hippocampe Club a prévu de fêter cet anniversaire en même temps que la Vogue. Au menu : un marathon de natation de 12h, dont le coup d'envoi sera donné à 10h40, jusqu'à 22h40. Deux interruptions sont prévues pour des cours d'Aquagym et d'Aquabike, ouverts à tous.

Tous à l'eau, donc, pour deux bonnes causes : Les Pinceaux magiques, association qui met de la couleur dans la vie des enfants malades, et Allody, projet de construction d'une école au Burkina Faso mené par deux jeunes. Ces derniers sont connus pour avoir trouvé 20'000.- dans un bus et les avoir restitués.

Vous financez votre traversée du bassin ou vous recourrez à des parrains, pour l'Hippocampe Club, l'essentiel est « mouillez-vous pour les autres » !



Documentaire primé sur «l'Ange blond» de Perly

Etudiante à la Prague Film School, Juliette Bertoldo a été très touchée par le décès d'Alexandre Lezzi, en juillet 2014. Surtout, elle a été marquée par l'affection profonde que ses amis, des jeunes gens de 20 ans, ont exprimée à ce moment-là. Elle en a fait un documentaire très remarqué, lauréat du Prix du public dans le cadre d'un festival à Prague.

« Lezzi, il connaissait tout le monde, sauf les grands bourgeois ! » Ultra social, toujours un sourire aux lèvres, Alexandre était «le ciment, et nous, on était les briques». Un ange blond. « On l'admirait, on voulait tous être comme Lezzi. » Et puis, il y a eu l'accident. « A l'hôpital, ils l'appelaient Obama parce que tellement de monde venait le voir... » « On s'est alors tous mis à chercher un sens, et pas juste à dire: merde, on a un pote mort, sinon ce n'est pas vivable, c'est juste de la tristesse... »

Alexandre, tel qu'il reste dans le souvenir de ses amis.

Juliette Bertoldo

Cette unité autour d'une seule personne a fasciné Juliette Bertoldo : « Cette solidarité et ce courage dont ses amis ont fait preuve était unique et très fort. J'ai eu envie de témoigner de ce moment et de montrer comment une communauté de jeunes a fait face à la mort d'un ami très proche. » Pour l'instant, le film n'est pas public. Juliette prévoit de le projeter peut-être à Perly, où elle a grandi, en juillet.

Sœur d'un des amis d'Alexandre, elle a vécu le drame de l'intérieur. « Pendant les deux mois qu'a duré son coma, une vingtaine de personnes se sont relayées chaque jour à son chevet », se souvient-elle. Dans le film, ils racontent ce temps difficile mais aussi empli d'amour et d'amitié qu'ils ont vécu ensemble, «et qui venait d'Alexandre», souligne Juliette, heureuse de contribuer ainsi à «casser les préjugés qu'on peut avoir sur des jeunes de 20 ans. »

Le film comporte beaucoup d'images d'Alexandre faisant du skateboard. Les témoignages se succèdent, forts, intenses, entre rires et larmes. Quinze minutes d'émotion pure qui ont séduit jusqu'à Prague. En compétition avec une cinquantaine d'autres documentaires, « Rider on the storm » a remporté le Prix du Public.

Une récompense à forte valeur humaine...

agenda

Où rencontrer vos Autorités ?

Au Feuillu, **le samedi 9 mai 2015, à 10h15** pour le départ du cortège depuis l'école

Au Conseil municipal, **le jeudi 21 mai, à 20h,** pour l'adoption des comptes 2014, salle du Conseil municipal (2e étage de la Mairie)

A la Cathédrale Saint-Pierre, **le vendredi 29 mai 2015,** pour la prestation de serment devant le Conseil d'Etat des membres des exécutifs communaux pour la législature 2015-2020

A Rock en l'Aire, **le dimanche 31 mai 2015 dès 12h à 16h30**, au Couvert de Certoux, pour l'ouverture du festival avec « Swinging Cappucino »

A la salle du Conseil municipal, **le mardi 2 juin 2015,** pour la séance d'installation des Conseillers municipaux pour la législature 2015-2020

Au Conseil municipal, **le jeudi 18 juin 2015, à 20h,** pour la première séance du Conseil municipal de la nouvelle législature (2e étage de la Mairie)

A la Vogue, **les 20, 21 et 22 juin 2015,** organisée par l'Amicale des Pompiers (école)



brèves

La Mobility a bien roulé

Arrivée à Perly-Certoux à fin 2013, la voiture Mobility (car sharing) a bien roulé. La commune garantissait un chiffre d'affaires de CHF 12'000.- par an, montant qu'elle aurait dû payer intégralement si la voiture n'avait pas bougé de sa place de parking. Or, à la fin de la période d'un an, la commune a dû s'acquitter de seulement CHF 51,41 de garantie, ce qui signifie que la voiture a roulé pour CHF 11'948,59.

Pour s'abonner à la Mobility : www.mobility.ch. L'abonnement permet de rouler avec toutes les voitures Mobility en Suisse et en Europe.

Urban Training : nouvelle saison

Vous avez été nombreux à apprécier de faire du sport autrement, tout en découvrant la commune sous un autre angle, selon le concept d'Urban Training. La saison 2015 redémarre dès le mercredi 6 mai 2015. Un coach professionnel vous donne rendez-vous à 18h30 à la Mairie, pour une heure de sport-découverte de la commune.

Gratuit mais une inscription est nécessaire : http://www.urban-training.ch/fr/inscription/perly-certoux/

Chemin des Nanpolets apprécié

La guirlande de lumières et le revêtement en matériaux du Salève ont redonné au chemin des Nanpolets son aspect originel de chemin public. Ces aménagements ont plu à des habitants, qui apprécieraient que son éclairage devienne permanent et que l'autre moitié du chemin, au-delà de la route de Lully, soit aménagée de la même manière. Pour mémoire, la moitié du chemin aménagée l'avait été pour faciliter le trajet des écoliers et piétons entre Certoux et Perly pendant le chantier de la route de Certoux. La guirlande lumineuse, temporaire, doit être enlevée car elle gêne l'accès aux champs des machines agricoles en été. Mais l'Exécutif, porteur du projet de réhabilitation de ce chemin, va étudier un aménagement pérenne des Nanpolets sur toute la longueur du chemin.

Parascolaire : inscription pour 2015-2016

Les inscriptions auront lieu samedi 30 mai 2015, de 8h à 12h et mercredi 3 juin 2015, de 16h à 20h (lieu précis affiché à l'école). Attention, il n'y a pas d'inscription possible à la rentrée.

Information complémentaire : www.giap.ch

Impressum
Editeur, rédaction et tirage : Mairie de Perly-Certoux
www.perly-certoux.ch
Graphisme : www.baccup.ch
Prochaine parution : juin 2015

